



INFORMATIONS MUNICIPALES

22 mai 2025

Remise à neuf de la chaussée, des conduites d'eau potable et des collecteurs d'eaux claires – Secteur Planche Nardin/Rte du Village/ Ch. des Laviaux

Afin de présenter le projet de remise à neuf d'un tronçon de route communale avec la réfection d'un tronçon de conduite d'eaux potables et d'eaux claires, la Municipalité vous convie :

mardi 17.06.2025, 20h00

à la salle communale, rte de Moudon 2.

Attention à l'arnaque aux faux policiers !

**PERSONNES ÂGÉES :
ATTENTION !
ARNAQUE :
FAUX POLICIER / FAUX BANQUIER**

Ne donnez ni vos cartes bancaires, ni vos codes PIN à qui que ce soit, pas même un banquier ou un policier qui vous appelle par téléphone ou qui se présente à votre domicile.

Même s'il ou elle vous montre une carte de police ou un brassard de couleur.

La police ou votre banque n'agissent pas ainsi !

Et si ça vous arrive, appelez le **117**

ATTENTION - ARNAQUES !

Plus d'infos : votrepolice.ch

Administration communale

Greffe municipal : lundi 9h00 à 11h00 / Contrôle des habitants et bureau des étrangers : 15h00 à 18h00

Tél. 021 903 26 74 - commune@vucherens.ch - www.vucherens.ch



Message officiel

Vous êtes propriétaire et disposez d'un chauffage électrique et/ou chauffe-eau électrique?

Dans le cadre du Décret sur l'assainissement des chauffages et chauffe-eau électriques entré en vigueur en janvier 2025, tout propriétaire a **le devoir d'annoncer** ses installations de chauffages et/ou chauffe-eau électriques d'ici à **fin juin 2025**. Le devoir d'annonce est une obligation légale.

Grâce aux informations obtenues via le formulaire d'annonce, nous pourrions informer individuellement les propriétaires du dispositif et tenir compte de leur situation individuelle.

Nous remercions les propriétaires concernés pour leur collaboration.

Devoir d'annonce d'ici à fin juin 2025



Toutes les informations et le formulaire d'annonce sont disponibles sur:

vd.ch/chauffage-electrique

La Municipalité